

Le 9 juillet 2012, à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Marie Louise MOUNIER, Maire.

Etaient présents : Marie Louise MOUNIER, Marie-José CARLAC, Alain PERRON, Christine LE DUIGOU, Daniel JAMET, Sylvain ANQUETIL, Nathalie BOULBEN, Joseph HERPE, Gildas LE MASNE DE CHERMONT, Denis LUQUOT, Eliane NAON, Géa MEESTERBERENDS, Catherine PRAT.

Etait absent excusé : Denis DROUAL.

Secrétaire de séance : Joseph HERPE.

Le compte-rendu de séance du 21 mai 2012 est adopté à l'unanimité.

PRESENTATION DU RAPPORT DE REFLEXION SUR LA RENOVATION DE L'ESPACE LE MESTRE PAR VERONIQUE LE BARS DU CAUE

Madame LE BARS fait une présentation du CAUE (Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement) du Morbihan et présente son rapport au conseil municipal, proposant une réhabilitation de l'espace le mestre et le coût que cela pourrait engendrer, en améliorant la structure pour maintenir et développer les activités qui sont déjà présentes (la boule lanvénégeoise, et la halte pour les chevaux) : 1 000 € / m² (pour 7 000 m²) soit 700 000 € HT.

Aménagements paysagers : pour 2 300 m² : 50 € HT / m².

Il est fait un comparatif avec un bâtiment neuf, construit à la place de l'actuel bâtiment : 1 400 € / m² pour la reconstruction, sans compter la démolition (605 m²) : 847 000 € HT.

Il est à noter que le bâtiment existant est assez contraignant. Une réhabilitation ne serait pas intéressante d'un point de vue thermique et qualité environnementale. Le montant des travaux est relativement élevé, et il y a peu d'écart avec un bâtiment neuf, pour lesquelles les subventions seraient plus intéressantes.

La toiture sera de toute façon à déposer à terme si le bâtiment continue à être utilisé.

Madame LE BARS précise que le CAUE peut accompagner la commune dans le choix du maître d'œuvre.

Madame le Maire remercie Madame LE BARS pour son intervention, et le sujet est porté à la réflexion de chacun.

COMPTE-RENDU DES REUNIONS ET TRAVAUX

Beaucoup de demandes et d'observations arrivent actuellement en mairie concernant la végétation : il est demandé aux gens de faire cas de la météo actuelle... Des interventions en urgence sont prévues, notamment le week-end dernier à Saint Méline.

Les travaux de voirie sont en cours de réalisation.

Assainissement collectif : des travaux sont à faire en urgence pour changer une canalisation rue de l'école.

Réunion Eau du Morbihan : cette réunion concernait la prévision des travaux pour 2012-2013. Pas de travaux particuliers sont à noter sur Lanvégen. Mais Madame MOUNIER a fait remonter la demande du village de Rozengat qui souhaiterait être raccordé au réseau. Ce sujet ne sera pas inscrit dans les travaux à réaliser, mais une réflexion va être menée. Monsieur THEBAUD, technicien, doit venir faire un état des lieux. L'extension du réseau jusqu'à la parcelle, en limite de propriété, sera à la charge de l'Eau du Morbihan. Le compteur sera installé en limite de propriété. Le branchement et l'installation du réseau à l'intérieur de la propriété seront à la charge du propriétaire. Il sera souhaitable que l'ensemble des habitants franchissent le pas, car une consommation minimum sera nécessaire pour maintenir l'état des canalisations.

Les services techniques accueilleront Yann PERRON du 13 juillet au 17 août, pour la période estivale.

Le site Internet de la commune est en cours de création. Hélène HERPE, stagiaire depuis fin mai, a beaucoup avancé sur le sujet.

CONVENTION AVEC LA CCPRM POUR LA MISE A DISPOSITION DU LOCAL DES JEUNES PLACE DE L'EGLISE

Une proposition de convention de mise à disposition du local jeunes, situé maintenant Place de l'église, a été envoyée par la CCPRM. Cette convention a pour objet de définir les modalités de la mise à disposition du local auprès de la CCPRM, local réservé prioritairement à l'usage des jeunes. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition du local jeunes situé Place de l'Eglise.

CONVENTION DE PASSAGE ET DE MISE EN VALEUR DE L'ALLEE-COUCVERTE DE KEROUAL D'EN HAUT AVEC LE CDT ET LE PROPRIETAIRE CONCERNE

Christine LE DUGOU précise que le Comité Départemental du Tourisme (CDT) du Morbihan a noté la présence d'une allée-couverte à Kerhoul d'en haut qui daterait de 2 500 à 3 000 ans avant JC. Ce site archéologique était déjà précisé sur la carte communale, mais non encore identifié sur le terrain.

Suite à la venue sur place d'un représentant du CDT, il serait souhaitable de prévoir une convention de passage et de mise en valeur du site, convention tripartite entre le CDT, la commune et le propriétaire. Cette convention aura pour objet de préciser les conditions selon lesquelles le propriétaire autorise l'accès, ainsi que l'aménagement, l'entretien et la mise en valeur patrimoniale par la commune du site susvisé, sans contrepartie financière aucune, ceci afin de valoriser le patrimoine mégalithique du Morbihan. Elle sera conclue pour une durée de 3 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer ladite convention avec le CDT et le propriétaire concerné.

CONVENTION AVEC L'EDUCATION NATIONALE POUR L'ORGANISATION DE STAGES DE REMISE A NIVEAU FIN AOÛT A L'ECOLE AR MILAD

Un stage de remise à niveau sera organisé par l'Education Nationale sur la commune pendant les vacances d'été, du 27 au 31 août 2012. Cette aide personnalisée est proposée aux élèves de CE1, CM1 et CM2, ayant des lacunes importantes en français et mathématiques. Ce stage pourrait se dérouler à l'école Ar Milad, sous réserve de l'accord de la commune, matérialisé par une convention précisant les conditions générales d'organisation préalable à la mise en œuvre des activités, et notamment la mise à disposition de locaux scolaires adaptés. Cette convention prend effet à la date de signature, pour une durée de un an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention pour l'organisation de stages de remise à niveau à l'école Ar Milad de Lanvégen.

PROPOSITION DE GRATIFICATION A UNE STAGIAIRE

Le secrétariat de Mairie a accueilli Mademoiselle Hélène HERPE, étudiante en 1^e année de BTS Assistant Manager au Lycée Brequigny à Rennes, pour un stage allant du 21 mai au 29 juin 2012. Bien que cette gratification ne soit pas obligatoire pour une période inférieure à deux mois, Mademoiselle Hélène HERPE ayant fourni un travail productif apportant un réel service à la collectivité pendant la durée de son stage, sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, de verser une gratification à Mademoiselle Hélène HERPE, d'un montant de 300 Euros.

QUESTIONS DIVERSES

Le championnat de Bretagne cycliste des élus se déroulera prochainement à Montauban de Bretagne. L'information est transmise à chaque élu.

Il est rappelé que le pot des estivants, ouvert aux vacanciers et aux familles qui les reçoivent, se déroulera le 13 juillet à 18h30 à la salle municipale. Il sera suivi du repas du comité des fêtes, du bal populaire et du feu d'artifice. Le 2^e pot des estivants se déroulera le mardi 14 août à 18h30.

Kreiz Breizh Elite : la course passera par Lanvégen le 28 juillet prochain, vers 15h. Quelques chiffres : 150 coureurs, 14 équipes étrangères, 11 françaises dont 6 bretonnes. La réunion avec les signaleurs aura lieu le 17 juillet à 18h30 dans la salle de réunion, 1^e étage de la mairie.

Travaux à l'école : concernant la réfection des planchers, il faudra prévoir les travaux pour l'été prochain. La priorité est laissée cette année à la création de la réserve sèche de la cantine. Concernant le temps de réalisation des travaux pour les planchers, même si 2 classes sur 4 sont préparées, la chape lisse doit sécher 28

jours, ce qui sera impossible à prévoir pour cet été. Une évaluation globale pour la remise en état du plancher des 4 classes sera demandée pour l'an prochain.

Conteneur des déchets ménagers rue Jean Cadic : il est demandé de voir s'il est possible de le déplacer pour permettre le passage sur le trottoir.

Etat des lieux des chemins de randonnée avec la CCPRM : les sentiers peuvent être vus sur le site Sentiers de France. il est prévu de refaire tout le balisage des circuits avec des numéros (près de 12 000 € de dépenses), soit entre 13 et 15 pour Lanvénegen. Il n'y a pas de travaux à prévoir pour le moment sur Lanvénegen.

Projet « Un chemin, une école », avec la Fédération Française de Randonnée : Lanvénegen est la seule commune du Morbihan à participer au projet. Il s'agit d'une boucle de 3,2 km. Le balisage est réalisé et pris en charge par la Fédération. Le travail des enfants consistent en l'étude de la faune, de la flore et également une étude architecturale. Le projet dure un an. Les panneaux seront bilingues.

Il est rappelé que les randonnées de l'été se dérouleront tous les jeudis.

Bilan de l'après-midi proposé par l'association Profession Sport 56 : les enfants ont été ravis. Ils ont pu découvrir les jeux du cirque et le tchoukball. Un goûter leur a été proposé pour clôturer l'après-midi. Cette animation est à reconduire. Elle aura coûté 87 € + 1€ de convention. Un exemplaire du bulletin municipal, où il est fait part de l'organisation de cette animation, sera transmis à l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.